



Anderlecht, vendredi 14 octobre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

"Respect Parking Handicap"

Campagne pour une ville « handicapés admis »

Une campagne de sensibilisation pour le respect des places de parking réservées aux personnes handicapées sera menée du vendredi 14 octobre au dimanche 3 novembre sur le territoire d'Anderlecht par le Conseil consultatif pour la politique des personnes handicapées avec le service de l'Egalité des chances, le service Prévention et la zone de police Midi, à l'initiative de l'Echevin de l'Egalité des chances Jean-Jacques Boelpaepe avec le soutien du Bourgmestre Eric Tomas et du Collège échevinal.

La presse est la bienvenue pour assister au déroulement de l'action-phare de cette campagne, ce samedi 15 octobre de 14 à 17h au stand d'info du Westland Shopping d'Anderlecht, en présence de l'Echevin de l'Egalité des chances Jean-Jacques Boelpaepe.

De trop nombreuses personnes distraites ou pressées garent encore leur véhicule « pour un instant » sur un emplacement réservé aux automobilistes handicapés. Des actions de sensibilisation et de prévention pour inviter les automobilistes à être plus attentifs et respectueux des personnes handicapées seront organisées. Des flyers d'info seront distribués à

cet effet aux automobilistes et aux passants.

Cette campagne de sensibilisation se tiendra jusqu'au 30 octobre et sera suivie d'une **phase de répression**. En effet, se garer sur une place « handicapé » représente une infraction du second degré pour laquelle le contrevenant s'expose à une amende de **110 euros** avec perception immédiate et au dépannage du véhicule.

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*